



Edito	1
Le nouveau Conseil Municipal	2
D168 / IKEA / Travaux de l'étang	3
Subventions 2014 / CADO	4
Rentrée 2014	5
Vie pratique	6
Développement durable / Fauchage modéré	7
Comptes administratifs 2013	8/9
Communauté de Communes Résultats 2013	10
Le Complexe Aquatique Intercommunal / Nouveau Conseil Communautaire	11
Nos assos nous disent	12/13
Le 20 ^e Festival	14/15
Agenda	16



LA LETTRE d'Ardon



Édito

Chères Ardonnaises, Chers Ardonnais,

Le 23 mars dernier, à l'issue du seul et unique tour des élections municipales à Ardon, vous avez placé la liste Ardon 2020 que j'ai eu l'honneur de conduire, largement en tête des suffrages avec un score proche des 63%. L'équipe municipale et moi-même souhaitons vous remercier très sincèrement pour cette confiance que vous nous avez accordée, et qui légitime notre action à venir.

Sachez que nous sommes conscients de la responsabilité qui nous incombe, et que nous mettrons tout en œuvre pour être à la hauteur de vos attentes, tout au long des six années à venir.

Comme nous nous y étions engagés, nous avons mis en place une nouvelle gouvernance, moderne transparente et réactive, en créant des nouveaux postes de conseillers délégués, de chefs de projets et de chargés de mission, permettant ainsi une meilleure répartition de la charge de travail entre les Conseillers Municipaux.

De cette manière nous pourrons renforcer l'action de la Municipalité et améliorer son niveau d'intervention en direction des Ardonnais pour tout ce qui touche à leur vie quotidienne, aidés en cela par l'excellente équipe du personnel

communal sur laquelle nous savons pouvoir compter.

Nous avons également mis en place une permanence d'élus le samedi matin, ouverte à tous avec ou sans rendez-vous.

Enfin pour qu'Ardon reste un acteur local majeur, nous nous investissons tous d'une manière significative dans les collectivités territoriales telles que notre Communauté de Communes, le Pays Sologne Val Sud, ainsi que dans d'autres organismes extérieurs.

Les premiers chantiers auxquels nous nous attelons sont connus :

- **l'application de la réforme des rythmes scolaires** pour la rentrée 2014,
- **l'aménagement des abords** de la boulangerie,
- **la finalisation des études concernant notre assainissement collectif,**
- **la sécurisation des entrées** nord et est du village,
- **la mise en route du Plan Local d'Urbanisme** qui fera l'objet d'une grande concertation auprès de tous les habitants, pendant plusieurs mois.

D'autres projets sont à venir dont nous ne manquerons pas de vous tenir régulièrement informés.

Une intense période de travail a commencé, souhaitons qu'elle nous soit fructueuse et profitable pour l'avenir.

Le Maire
Elysa BLACHAIS-CATOIRE



La Lettre d'Ardon

121, route de Marcilly 45160 Ardon
Tél. : 02 38 45 84 16
Fax : 02 38 45 84 05
Courriel : mairie@ardon45.fr
Site Web : www.ardon45.fr

Directeur de la publication :

Elysa Blanchais-Catoire
Rédaction : Commission communication
Conception / Maquette : Lexa-Design
Impression : Corbet
Crédits photos : Mairie d'Ardon
Dépôt légal : mai 2014



Votre nouveau Conseil municipal 2014 - 2020



**Elisabeth
BLACHAIS-CATOIRE**
Maire,
Vice-Présidente de
la Communauté de Communes
et du Pays Sologne Val Sud



Jean-Paul ROCHE
1^{er} Adjoint,
en charge des Finances,
de l'Urbanisme et de l'Environnement,
**Président de la Communauté
de Communes du canton
de la Ferté Saint-Aubin**



Guy LASNIER
2^e Adjoint,
en charge de la Culture,
du Sport, de la Vie
Associative et du Tourisme



Véronique FAUVE
3^e Adjoint,
en charge de la Communication,
des Affaires Administratives
et Juridiques



**Marylène
URBANIAK**
Déléguée aux Affaires
Sociales,
à la Solidarité
et aux liens
intergénérationnels



**Gaël
VERRIER**
Délégué
à l'Éducation
et à la Jeunesse



**André
RAIGNEAU**
Délégué
aux Travaux,
et à l'entretien
des bâtiments
communaux



Anne REAU
Chef de Projet
site Internet



Marc VILLAR
Chef de Projet
Agenda 21 /
Développement Durable



Jean-Claude DALLOT
Chargé de Mission
Sécurité des biens
et des personnes



Monique BILLOT
Chargée de Mission
Contrôle de Gestion



Nathalie FROUX
Commission
Communication



Sylviane CHEVRIER
Commission
Communication



Michel TATIN
Conseiller
Communautaire



Odile KOPP-HABERT
Commission
Appel d'Offres



**Permanences
du Maire
et des adjoints :**

**le samedi matin
de 9 h 30 à 12 h
en mairie**

**(avec ou sans
rendez-vous)**

Vos commissions municipales

Commissions	Vice Président	Membres
Urbanisme / Environnement	Jean-Paul ROCHE	Guy LASNIER, Marc VILLAR, Nathalie FROUX, Gaël VERRIER
Finances	Jean-Paul ROCHE	Monique BILLOT, Marylène URBANIAK, Gaël VERRIER, Odile KOPP-HABERT
Travaux	André RAIGNEAU	Guy LASNIER, Jean-Claude DALLOT, Marc VILLAR
Culture, Sports & Tourisme	Guy LASNIER	Véronique FAUVE, Jean-Claude DALLOT, Anne REAU
Communication / Affaires Juridiques	Véronique FAUVE	Sylviane CHEVRIER, Anne REAU, Marylène URBANIAK, Nathalie FROUX
Education / Jeunesse	Gaël VERRIER	Sylviane CHEVRIER, Nathalie FROUX

Sur la D168 Nord

Nouvelle signalisation routière

La municipalité a procédé à la réhabilitation d'une partie de la signalisation de la Route d'Olivet. Les panneaux de priorité à droite ont été supprimés et les bandes de stop blanches repeintes à la sortie des rues du cimetière, du Clos de l'Étang et des Provençères. De même plusieurs passages piétons ont été rénovés pour la sécurité des usagers.

Une étude plus approfondie est en cours, en collaboration avec les professionnels de la Direction des Routes afin de sécuriser la circulation des véhicules et les inciter à ralentir lors de leur passage à l'entrée et à la sortie de la commune. Les résultats de l'étude seront connus à la rentrée et des propositions d'aménagement

seront validées cet automne pour une mise en place avant fin décembre.



JUIN 2014
Démarrage de la campagne de comptage des véhicules 24/24 pendant 10 jours !



Les travaux de l'étang bientôt terminés

Comme cela était prévu à la suite du curage, la vase de fond a été déposée sur le pré afin de le vivifier, puis le sol a été nivelé au moyen d'une herse rotative. Un engazonnement de prairie a ensuite suivi, consolidé par une météo favorable.

L'aménagement des accès et chemins piétonniers est en cours et devrait se terminer début juin. Ceci devrait permettre aux promeneurs et pêcheurs très nombreux cette année, de profiter agréablement de cet endroit paisible.



IKEA

L'enquête publique débutera le 7 Juin

À la suite des deux réunions publiques qui se sont tenues en janvier dernier, le permis de construire pour l'implantation d'un magasin de vente de meubles IKEA dans la ZAC de Limère a été déposé en mairie le 4 février pour instruction. Parallèlement le Conseil Général a procédé au traitement de la concertation lancée sur Internet, laquelle a rassemblé plusieurs centaines de contributeurs.

Le 16 avril, le Maire Elysa Blanchais-Catoire, saisissait le Tribunal Administratif afin de demander la désignation d'un commissaire enquêteur et l'autorisation de lancer une enquête publique relative à l'instruction de ce permis de construire. Le 30 avril, MM. DROUET et VEUILLE, respectivement commissaires enquêteurs titulaire et suppléant ont été nommés.

Il a ensuite été décidé que l'enquête durerait 31 jours. Elle débutera le 7 juin pour se terminer le 9 juillet 2014.

Des panneaux informant le public seront apposés sur le site pendant toute la durée de la procédure et une

information sur le site Internet communal reprendra les dates de permanence. La totalité du dossier sera consultable en Mairie, du lundi au vendredi de 9h15 à 12h00 et le samedi de 10h00 à 12h00, ainsi qu'aux permanences annoncées ci-contre. Un registre de remarques sera à la disposition du public.

Dans un souci d'information, la SAS IKEA organisera en lien avec la Municipalité d'Ardon une **réunion publique le 4 juin prochain à 18h00 à l'hôtel NOVOTEL** proche du futur site d'implantation, afin de faire connaître les résultats de tous les avis sollicités et de répondre aux questions des intervenants.



Les permanences en Mairie du Commissaire enquêteur se dérouleront :

Mercredi 11 juin de 16h à 19h

Vendredi 20 juin de 15h à 18h

Samedi 28 juin de 9h à 12h

Mercredi 9 juillet de 15h à 18h

Subventions 2014 :

La municipalité soutient son tissu associatif

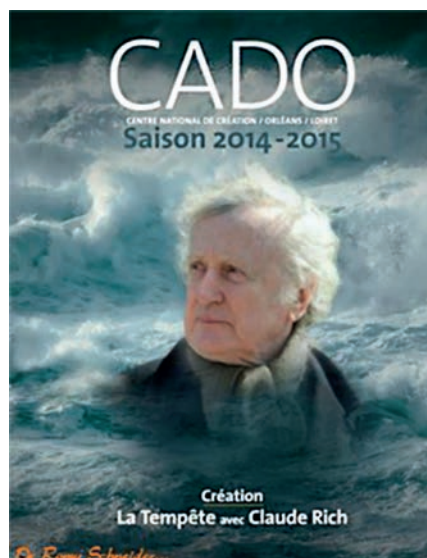
Subventions aux Associations	2013	2014
Anciens d'Ardon	700 €	700 €
Ardon Festival	2 000 €	2 000 €
Ardon Randonnée	1 200 €	1 200 €
ASCA	100 €	0 €
ASCA Chorale Syntonie Ardon	1 000 €	1 000 €
ASCA Musculation	400 €	400 €
Association Golf de Limère *	1 200 €	0 €
Associations des Parents d'Élèves	600 €	600 €
Centre Équestre 12 ^e Cuirassiers	200 €	200 €
Comité des Fêtes	2 000 €	2 500 €
Coopérative scolaire **	1 800 €	0 €
Familles Rurales	1 300 €	1 200 €
Les Lardons Sportifs	200 €	300 €
Pétanque Ardon ***	250 €	600 €
Tennis Club	1 300 €	1 500 €
Tennis de Table	1 200 €	1 200 €
Badminton		800 €
Total	16 350 €	14 200 €

* La subvention à l'A.S. du Golf de Limère est en cours de négociations suite aux diverses modifications d'organisation

** Les 1800 € de la coopérative scolaire destinés exclusivement aux dépenses de transport des élèves, sont dorénavant comptabilisés dans le poste transports, c'est pourquoi ils n'apparaissent plus dans le tableau des subventions

*** L'association Pétanque Ardon bénéficie d'une subvention exceptionnelle d'équipement vestimentaire aux couleurs du club

Découvrez la saison 2014/2015 du Théâtre d'Orléans (CADO)



L'inscription aux abonnements du CADO est ouverte. Cet abonnement comprend trois spectacles, transport compris. Départ de la place de l'Eglise

■ **La Tempête** de William Shakespeare, traduction et adaptation Michael Sadler, mise en scène Christophe Lidon avec Claude Rich. Une œuvre burlesque dans laquelle Claude Rich nous enchante

■ **Angèle** de Marcel Pagnol d'après le roman de Jean Giono « Un de Baumugnes » mise en scène Yves Pignot

Un classique du cinéma de Pagnol, adapté pour la première fois au Théâtre

■ **Pierre Richard III** de Pierre Richard et Christopher Duthuron. Mise en scène de Christophe Duthuron. C'est lui... Le grand blond avec une chaussure noire...

Tarifs abonnements : 89€ / plus de 65 ans : 86 € / moins de 25 ans : 36 €

Pour toute information ou inscription, s'adresser à **Monique AYMARD au 02 38 45 82 58**

Il est également possible de s'abonner en ligne sur le site du CADO :

www.cado-orleans.fr/saison

Téléphone : 02 38 54 29 29

Rentrée 2014 :

Mise en place de la réforme des rythmes scolaires en septembre 2014

Lors de la rentrée scolaire 2014-2015, le mardi 2 septembre, l'organisation hebdomadaire sera modifiée de la façon suivante :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7H30 – 8H30	GARDERIE PERISCOLAIRE				
8H30 – 11H30	CLASSE				
11H30 – 13H30	PAUSE MERIDIENNE				
13H30-15H30	CLASSE		ACCUEIL DE LOISIRS ARDON	CLASSE	
15H30-16H30	CLASSE	TAP		TAP	TAP
16H30 – 18H30	GARDERIE PERISCOLAIRE			GARDERIE PERISCOLAIRE	

(*) TAP : Temps d'Activités Péricolaires

- L'enseignement sera dispensé sur 9 demi-journées de classe incluant le mercredi matin.
- Les 3 heures d'Activités Péricolaires (TAP) seront étalées sur 3 jours les mardis, jeudis et vendredis de 15h30 à 16h30. Ces activités seront organisées par un prestataire extérieur, « Cigales et Grillons », et seront encadrées par des animateurs diplômés et expérimentés. Les parents dont les enfants ne seront pas inscrits aux TAP, puisque ceux-ci ne sont pas obligatoires, pourront venir chercher leurs enfants à 15h30.
- Le mercredi matin verra la mise en place de la garderie de 7h30 à 8h30. De même après la classe, la pause méridienne sera organisée jusqu'à 13h30 comme les autres jours de la semaine. Attention les tarifs de garderie changeront à partir de septembre 2014.
- Enfin nouveauté pour le mercredi après-midi : un accueil de loisirs ouvrira ses portes aux enfants d'Ardon, scolarisés ou non à l'école primaire. En effet le retour des questionnaires distribués aux parents a permis de recenser une petite vingtaine de demandes de prises en charge.
- Un document de synthèse regroupant toutes les informations relatives à la rentrée des classes, sera distribué aux parents fin juin.

Les parents d'enfants non scolarisés à Ardon qui seraient intéressés par l'accueil du mercredi après-midi sont priés de contacter la mairie au 02 38 45 84 16 ou de télécharger le questionnaire sur le site dans l'onglet éducation - jeunesse et de le déposer à la mairie.

TRANSPORTS SCOLAIRES

L'inscription pour le pass scolaire doit intervenir impérativement avant le 15 juillet 2014



■ sur internet à l'adresse suivante :

<http://www.uly-sloiret.com>

■ par courrier à :

Ulys BP 31222
45002 ORLEANS CEDEX 1

■ par téléphone au numéro vert :
0800.00.45.00

Au-delà de cette date une pénalité de 10 euros par dossier s'appliquera.

Tarifs :

**132 euros
pour les collégiens
et 212 euros
pour les lycéens.**



Pique-nique local à la Clairière

Envie de pique-niquer avec les enfants, dans un joli coin tout près du village ? Savez-vous qu'Ardon dispose d'une grande et jolie aire ombragée, accessible à pied, à cheval, en vélo et même en voiture à deux kilomètres du village ?

Facile, vous prenez le chemin de Buglain, tout au bout vous tournez à droite, puis à gauche avant le transfo EDF, et là, à 100 mètres à droite du chemin, vous pourrez déguster les bonnes choses sorties du panier. Il y a même une ou deux tables (emmenez de quoi les recouvrir tout de même, elles sont vieilles...). N'oubliez pas les sièges de camping.

Nous vous invitons à découvrir l'endroit, et si vous souhaitez profiter de ce coin charmant en pleine nature, prévenez la mairie, nous irons le faucher car il est peu utilisé.



Halte au bruit :

Vous avez sorti vos outils de jardins !



Rappelons qu'il est permis de faire fonctionner tondeuses, tronçonneuses et tout outillage bruyant aux horaires suivants :

- **du lundi au vendredi de :** 9h à 12h et de 14h à 19h,
- **les samedis de :** 9h à 12h et de 15h à 19h,
- **les dimanches et jours fériés :** de 10h à 12h.

Il est à noter que ces horaires concernent plus précisément les particuliers et qu'une tolérance est acceptée dans le cas où les travaux sont effectués par une entreprise professionnelle.

Taille des haies

Les habitants dont les haies ou arbres débordent sur le domaine public, sont tenus de les tailler afin qu'ils ne gênent ni le passage, ni la sécurité des piétons, ni la visibilité des automobilistes.

Brûlage des végétaux

Les feux de plein air visant à éliminer les déchets verts sont interdits, comme le précise les arrêtés préfectoraux du 21 juin 2002 et du 8 novembre 2002.

Les résidus de jardin doivent être apportés en déchetterie ou compostés.



Entretien des fossés

Les fossés servent à l'évacuation des eaux pluviales. Celles-ci suivent leur pente naturelle et doivent pouvoir s'écouler librement. Lorsqu'un propriétaire a des fossés sur son terrain le long d'un chemin rural ou vicinal, il a l'obligation de les entretenir de manière à éviter l'inondation du chemin.

Rappel de l'article L 215-14 du Code de l'environnement :

Sans préjudice des articles 556 et 557 du Code Civil et des dispositions des chapitres Ier, II, IV, VI et VII du présent titre, le propriétaire riverain est tenu à un curage régulier pour rétablir le cours d'eau dans sa largeur et sa profondeur naturelles, à l'entretien de la rive par élagage et recépage de la végétation arborée et à l'enlèvement des embâcles et débris, flottants ou non, afin de maintenir l'écoulement naturel des eaux, d'assurer la bonne tenue des berges et de préserver la faune et la flore dans le respect du bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques.



HORAIRES DES TRAINS LIGNE VIERZON-ORLEANS

Les fiches horaires sont consultables sur le site TER Centre à l'adresse suivante :

http://www.ter-sncf.com/Regions/centre/Fr/Se_deplacer_en_TER/Avant_mon_voyage/Fiches_horaires/Default.aspx

Cependant, de nombreux travaux sont programmés sur cette ligne et les horaires de trains risquent d'être modifiés, la fiche horaire n'indiquant que des horaires théoriques, il vaut mieux, pour les voyageurs, s'assurer de la circulation du train et de son horaire sur le site TER Centre : <http://www.ter-sncf.com/Regions/Centre/fr/Default.aspx> dans l'onglet « recherche d'itinéraire », ou bien, pour ceux dotés de Smartphone, de télécharger l'application TER Mobile ou encore, pour ceux qui n'ont aucun de ces outils, d'appeler le **08 00 83 59 23** (appel gratuit depuis un poste fixe).

Ardon et le développement durable



Il faut rappeler que tous les projets de la mandature seront menés dans le respect de l'environnement et du développement durable.

Le développement durable a été défini en 1987 comme « un développement qui répond aux besoins des

générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Cette démarche aide à lutter contre le changement climatique, à préserver la biodiversité et les ressources naturelles, à développer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations et à encourager la consommation et la production responsable.

Mis en place lors de la conférence de RIO sur le changement climatique en 1992, un Agenda 21 (21 pour 21ème siècle) est une démarche volontaire de territoire qui prend en compte les trois piliers du développement durable que sont l'économie, le social et l'environnement.

Notre commune va donc s'engager dans un projet de développement durable, qui s'articulera avec les autres documents de planification territoriale comme le PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Notre agenda 21 sera l'outil qui nous permettra de développer un programme d'actions pour les 10 ou 15 ans qui viennent.

Portée par la nouvelle municipalité, cette démarche collective concerne donc l'ensemble des acteurs du territoire (élus, agents municipaux, enseignants, entreprises, associations, habitants). Elle sera menée dans la concertation : chacun pourra échanger sur ses pratiques, sur ses attentes pour les années à venir afin de trouver des solutions innovantes pour le futur. Plusieurs réunions auront lieu dans la Commune pour ancrer ce projet ambitieux dans la durée.

Notre agenda 21 local s'inspirera des actions en cours à La Ferté St Aubin et dans les communes de taille comparable comme Mézières lez Cléry et Mareau aux Prés. Il s'intégrera dans l'Agenda 21 du Loiret et de la Région Centre. C'est une démarche volontaire et audacieuse.

Pour Ardon, l'Agenda 21 s'appuiera sur des actions concrètes et mesurées qui devraient nous permettre par exemple de réduire de 20% la consommation d'énergie des bâtiments publics, d'offrir une solution d'alimentation biologique à la cantine scolaire, de développer le co-voiturage, etc.

Dans chaque lettre municipale, une rubrique régulière apportera des informations nouvelles destinées à prendre en compte le développement durable dans notre projet de renouvellement harmonieux de la commune d'Ardon.

SMIRTOM

Si vous rencontrez des problèmes concernant les bacs ou le service de la collecte des ordures ménagères, vous pouvez vous adresser directement au SMIRTOM au 02 38 44 59 35 ou par mail à smirtombeagency@yahoo.fr en mettant la mairie en copie à mairie@ardon45.fr.

FAUCHAGE MODÉRÉ : On commence cette année !



Le fauchage tardif ou modéré est une mesure de gestion qui a pour but de préserver la nature encore présente sur les talus et accotements. Il permet aux espèces herbacées de fleurir et de produire des semences. Une espèce n'ayant pas la possibilité de fleurir durant de nombreuses années régresse pour finalement disparaître.

Ce fauchage profite également aux espèces animales. Il permet d'étendre l'habitat de plusieurs espèces, notamment dans les plaines

agricoles et de constituer des zones de refuges en période des moissons. Celles-ci peuvent être maintenues durant l'hiver en ne fauchant pas annuellement les bords de routes.

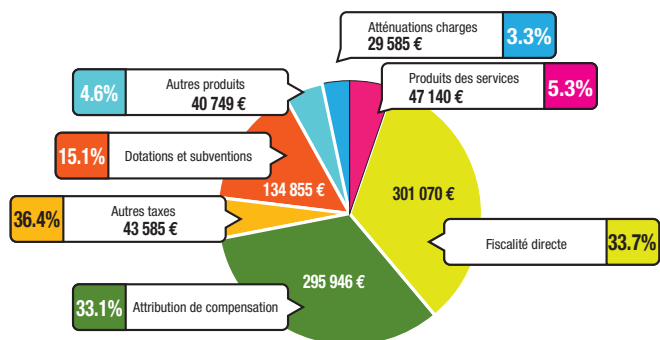
Sur le réseau routier, les zones de fauchage tardif doivent être soigneusement sélectionnées en fonction des aspects de sécurité routière et du patrimoine naturel présent. Il convient de maintenir une végétation basse sur les bords de routes situés à l'intérieur des virages, à l'approche des carrefours de même qu'aux abords des accès aux propriétés riveraines.



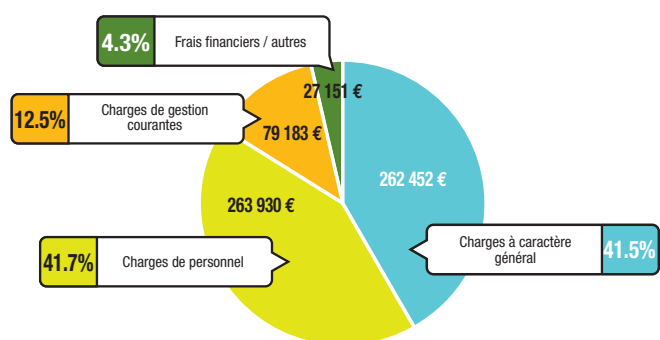
La Commune

Les résultats 2013 font apparaître un excédent de fonctionnement de 260 213,48 € sensiblement inférieur à celui de 2012, permettant néanmoins de disposer d'une capacité d'autofinancement satisfaisante pour 2014.

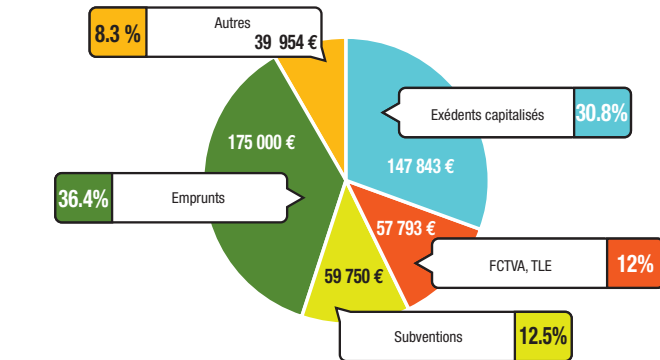
Recettes de fonctionnement



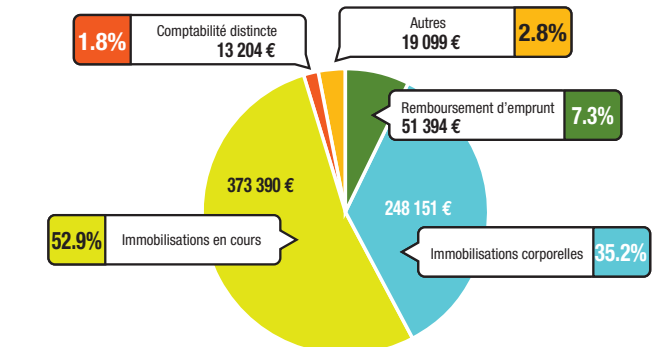
Dépenses de fonctionnement



Recettes d'investissement



Dépenses d'investissement



En intégrant les résultats 2012, le résultat de clôture à fin 2013, se présente comme suit :

CALCUL DU RESULTAT DE CLOTURE

Excédent antérieur 2012 reporté	501 321,02 €
Résultat de l'exercice 2013	260 213,48 €
Résultat de clôture	761 534,50 €

Lors du Conseil Municipal du 17 février dernier, les résultats ont été validés et il a été décidé d'affecter les résultats d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DES RESULTATS

Section investissement 2013	415 039,97 €
Section fonctionnement 2013	346 494,53 €

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2013

Acquisition local (boulangerie)	175 000 €
Travaux (boulangerie)	319 201 €
Matériels techniques	33 067 €
Voiries lotissements	57 717 €
Décors Noel	5 065 €
Mobiliers	10 329 €
Salle du Conseil	5 124 €
Matériels informatique	4 425 €
Fossés CV6	3 887 €
Grillage école	2 954 €
Passages piétons	2 328 €
Autres	2 443 €

Comme vous le voyez, la situation financière de la commune est saine ce qui nous a permis de voter le maintien des taux des taxes locales lors du conseil municipal du 16 avril 2014. Nous pouvons désormais envisager un important programme pluri-annuel d'investissements en accord avec notre stratégie de développement.

Budget annexe : eau et assainissement

Le service de l'eau et de l'assainissement est un SPIC (service public industriel et commercial), et de ce fait, il dispose d'un budget propre indépendant de la commune.

Ces dépenses doivent donc être compensées par les recettes générées par la vente de produits aux usagers (eau et assainissement).

En 2013, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 87 983 €, légèrement supérieures à 2012 en raison de réparations sur certaines pompes de relevage. Les recettes ont atteint 108 123 € laissant apparaître un résultat d'exercice de 20 141 €, inférieur aux années précédentes.

En intégrant les résultats de l'exercice antérieur, le résultat de clôture à fin 2013 se présente comme suit :

CALCUL DU RESULTAT DE CLOTURE

Excédent antérieur 2012 reporté	377 861.24 €
Résultat de l'exercice 2013	20 140.76 €
Résultat de clôture	398 002.00 €

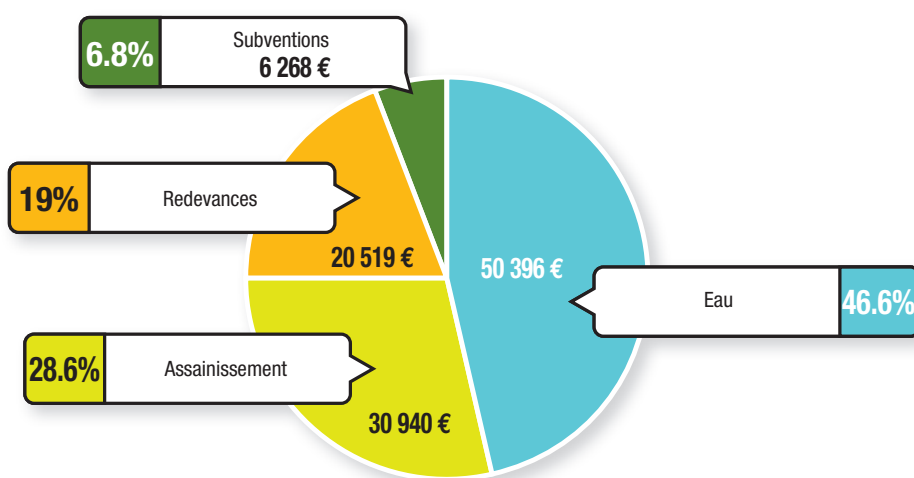
Lors du Conseil Municipal du 17 février dernier, ces résultats ont été validés et il a été décidé d'affecter la totalité des 398 002 € à la section de fonctionnement.

Étant donné que la section d'investissement présente un excédent de 30 024 €, le fonds de roulement s'élève à fin décembre 2013 à près de 500 000 €.

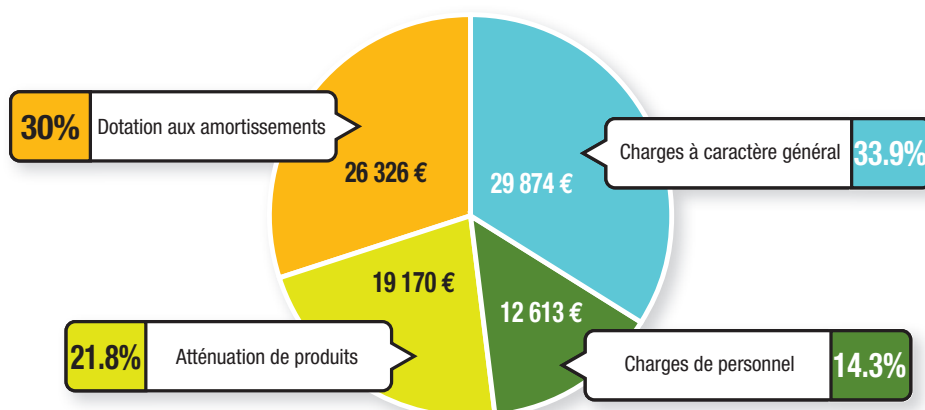
Il faut préciser qu'aucun investissement important n'a été fait en 2013 afin de ne pas obérer les réserves financières dont la Commune va avoir besoin lors de la réhabilitation du système d'assainissement collectif actuellement à l'étude.



Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement



Vos élus travaillent activement sur le dossier de l'assainissement collectif et vous tiendront régulièrement informés de son avancée.



En 2013, la Communauté de Commune a poursuivi sa stratégie de mutualisation des services : le Service Départemental d'Incendie et de Secours (le SDIS) est devenu intercommunal.



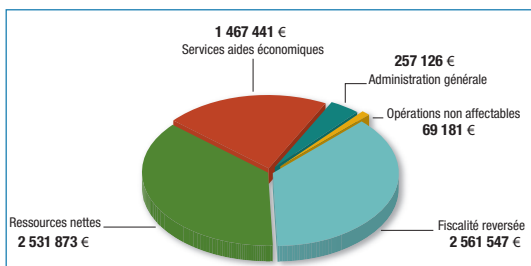
Bien que construit dans un contexte économique tendu, marqué en particulier par l'augmentation du versement au Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales, l'année 2013 s'est terminée de façon satisfaisante et a permis d'éviter la création d'une fiscalité additionnelle pour 2014.

RESULTAT DE CLOTURE

CA 2013 (en €)	Résultats exercice	Résultats reportés	Résultats de clôture
Fonctionnement	738 125	0	738 125
Investissement	- 1 770 992	2 927 329	1 156 337
Total	- 1 032 864	2 927 329	1 894 462

Le résultat de clôture 2013 se monte donc à : 1 894 462 € laissant apparaître des ressources nettes de 2 531 873 € légèrement supérieures aux prévisions et rendant possible un autofinancement de 738 125 €.

Ressources brutes 2013 : 5 093 420 €



Compte tenu de la fiscalité reversée aux communes, les ressources nettes disponibles de la communauté de communes ne s'élèvent qu'à 50% des ressources brutes.

Utilisation des ressources 2013

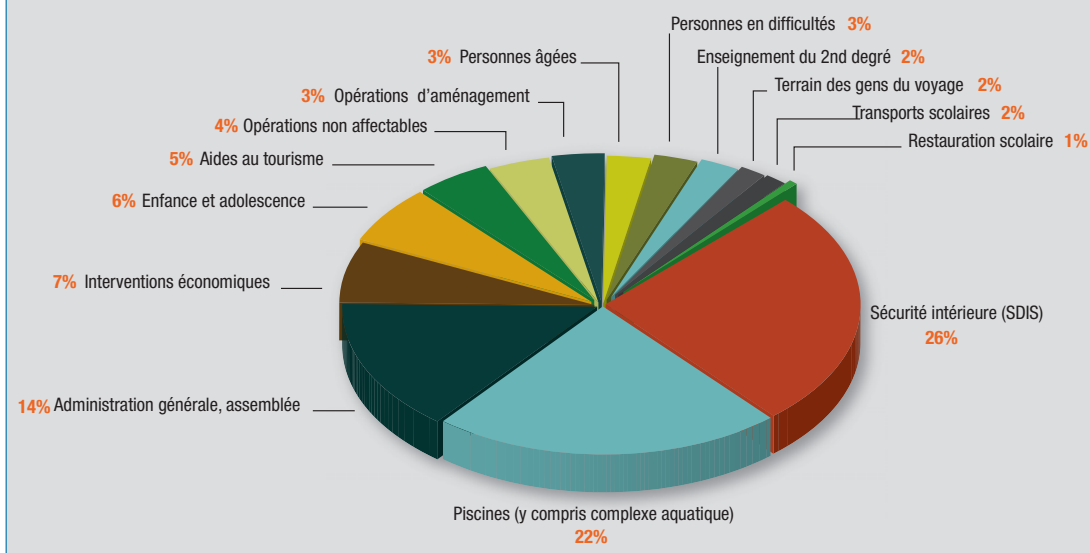
Sécurité intérieure	471 840 €
Enseignement du 2nd degré	44 330 €
Restauration scolaire	9 588 €
Transports scolaires	28 291 €
Piscines	398 103 €
Enfance et adolescence	114 835 €
Personnes en difficultés	49 162 €
Personnes âgées	49 498 €
Collecte et traitement des ordures ménagères	4 513 €
SIG (Système d'Information Géographique)	2 469 €
Opérations d'aménagement	57 621 €
Interventions économiques	120 238 €
Aides au tourisme	87 385 €
Terrain des gens du voyage	29 568 €

TOTAL 1 467 441 €

On peut noter que le montant total de l'utilisation des ressources se monte à 1 467 441 €, en hausse par rapport à 2012 (935 273 €) pour les raisons suivantes :

- La montée en puissance des dépenses liées au complexe aquatique, notamment les frais financiers liés à l'emprunt,
- Le transfert des compétences des communes vers l'intercommunalité des services d'incendie (SDIS).

Utilisation des ressources 2013



Les activités de services aux personnes et les aides économiques se sont poursuivies sans affecter les budgets alloués à la construction du complexe aquatique.



Le nouveau complexe aquatique Intercommunal du Cosson... C'est maintenant !

Avec son architecture moderne et ses performances environnementales exceptionnelles, le nouveau complexe aquatique du Cosson ouvrira ses portes début juillet, après la nécessaire phase de mise en eau et d'essais.

Pour compléter l'offre sportive variée, composée d'un grand bassin ludique, d'une pataugeoire pour les plus petits et d'un bassin nordique extérieur, un espace balnéo-remise en forme proposera dans une ambiance

feutrée des jets en paroi, des alcôves massantes et autres nages à contre-courant.

Un équipement unique dans un rayon de 120 km !

A vos boîtes aux lettres... Toutes les informations concernant le complexe ; tarifs, activités, horaires etc... y seront bientôt déposées !

Votre nouveau conseil communautaire



**Le nouveau Conseil Communautaire est composé de 27 membres :
11 délégués pour la commune de la Ferté Saint-Aubin, 4 délégués pour la commune
de Marcilly en Villette ainsi que 3 délégués pour chacune des autres communes.**

Ardon :

Elysaabeth Blachais-Catoire, Jean-Paul Roche, Michel Tatin

La Ferté St Aubin :

Constance de Pélichy, Vincent Calvo, Stéphanie Hars, Christophe Bonnet, Stéphanie Augendre-Menard, Stéphane Chouin, Véronique Dalleau, Dominique Thénault, Nicole Boileau, Philippe Froment, Manuela Chartier

Ligny le Ribault :

Anne Durand-Gaborit, Olivier Grugier, Michèle Cormery

Marcilly-en-Villette :

Hervé Nieuviarts, Jocelyne Bachmann, Bernard Gilbert, Stéphanie Charron

Ménestreau-en-Villette :

Eric Lembo, Marie-Annick Vatz, Bertrand Daudin

Sennely :

Pierre Henry, Jean-Jacques Bouquin, Marie-Laure Labbé

Le 14 avril dernier, les conseillers communaux ont élu le Président de la Communauté de Communes ainsi que les Vice-Présidents :

Président : _____ Jean-Paul ROCHE

1^{ère} Vice-Présidente : _____ Constance de PELICHY

2^{ème} Vice-Président : _____ Hervé NIEUVIARTS

3^{ème} Vice-Président : _____ Eric LEMBO

4^{ème} Vice-Présidente : _____ Anne DURAND-GABORIT

5^{ème} Vice-Présidente : _____ Elysaabeth BLACHAIS-CATOIRE

6^{ème} Vice-Président : _____ Pierre HENRY

7^{ème} Vice-Président : _____ Stéphane CHOUIN

Un large éventail
d'activités aquatiques :

- aquagym
 - aquabiking
 - aquadétente
 - aquaprénatal
- etc.

Une
Communauté
de Communes
en ordre de
marche pour
la mandature
2014-2020 !

GOLF

Le grand prix de Limère



Les gagnants du grand prix de Limère

Le Grand Prix de Limère s'est déroulé, sous une météo clémente, le deuxième week end d'avril 2014 et a réuni plus d'une centaine de participants amateurs sélectionnés parmi les meilleurs du classement français.

Déjà crédité d'un top10 à Limère, il y a deux ans, après avoir joué pour la gagne, le Savoyard Clément Hauchard n'a pas craqué, le 12 et 13 avril 2014, sur l'un de ses parcours français favoris et inscrit son nom au palmarès de l'épreuve la plus relevée du Loiret.

Les résultats

Hommes. 1. Clément Hauchard (Aix les Bains) 210, 2. Antoine Kuoch (RCF La Boulie) 214, 3. Adrien Pinguet (Marcilly) 216, 4. Stéphane Marchand (Bussy) 216, 5. Hubert Tisserand (Lyon) 218, 6. Jérémy Ablancourt

(Bussy) 219, 7. Robin Roussel (Ozoir) 219, 8. David Ravetto (RCF La Boulie) 220, 9. Quentin Saintillan (Marcilly) 222, 10. Gautier Leblois (Mont Griffon) 223...

Femmes. 1. Émilie Piquot (Deauville) 222, 2. Lou Vrain (Metz Cherisey) 224, 3. Anne-Charlotte Mora (Ile d'Or Nantes), 4. Mathilde Claisse (RCF La Boulie), 5. Claudia Chemin (RCF La Boulie)

La remise des prix a eu lieu en présence de Xavier Deschamps, Vice-Président du Conseil Général, de J.-P. Roche Président de la Communauté de Communes, d'Élysabeth Blachais-Catoire Maire d'Ardon, de Michel Neveu, Président du Comité Départemental de Golf, de Pascal Parou, Vice-Président de la Ligue de Golf du Centre et d'Arnaud Davodeau, Vice-Président de l'association sportive du Golf de Limère.

Nos assos nous disent

ASPTT KARATÉ

Le Samedi 17 mai 2014 a eu lieu le 5ème OPEN ORLÉANS A.S.P.T.T au Complexe Sportif de La Source, la compétition Internationale de Karaté Kata, créée et organisée par le club. Évènement inscrit au calendrier national de la fédération Française de Karaté, avec la présence de près de 25 Martiniquais, 10 Algériens, 2 Polonais, Nigériens, Belges, Allemands, Indiens, Iraniens, et bien sûr la crème du Kata Français avec plusieurs champions de France, une sélection régionale de la Corse... plus de 300 participants !

A ne pas rater : le vendredi 20 Juin 2014 à 18H00, initiation et découverte du karaté à partir de 5/6 ans, salle de l'Ardoux, suivi de la Fête du karaté avec barbeque sur le pré communal.

Enfin, NOUVEAUTE à la rentrée prochaine, le club a fait une demande à la Mairie d'un nouveau créneau de karaté pour les enfants : 2 cours de 45 minutes chaque semaine au lieu d'un seul. A suivre...

ARDON BADMINTON CLUB

Depuis début avril, les élèves de CM1 et CM2 découvrent le badminton et s'initient à ce sport à la fois ludique et tactique, encadrés par un conseiller technique départemental. Les 8 séances d'une heure s'organisent autour de 3 thèmes : motricité, maniabilité et duel. Pour agrémenter ces interventions, une exposition a été mise en place au sein de l'école et un tournoi clôturera ce cycle. Nous remercions vivement Mme POLET (enseignante cycle 3) pour sa motivation et les parents accompagnateurs lors de ces séances.

Le club d'Ardon espère ainsi donner envie à ces jeunes badistes de poursuivre cette activité à la rentrée prochaine.

Et si vous aussi, vous osiez le badminton ? Quelques séances pour essayer librement vous convaincront certainement ! Notre jeune association est déjà très active, et vous attend au gymnase tous les mardis et vendredis soir.

La section « Arts Martiaux » de l'AIRC communique...



L'A.I.R.C peut accueillir les jeunes intéressés par les exercices de WU CHU (arts martiaux) en dehors des horaires d'école, soit pendant les périodes de classe, soit pendant les vacances scolaires.

Les parents pourront avoir tous renseignements en téléphonant au 02.38.69.11.92 (en cas d'absence, laissez-nous votre n° sur le répondeur, nous vous rappellerons) ou bien venez nous voir au Gymnase de l'Ardoux le mardi à partir de 17h. Vous serez les bienvenus.

Chorale Syntonie

Après un concert de printemps dans la joie le 14 mars à La Ferté St Aubin, accompagné de la soprano Marie Laure Biau-Levallois et de Thomas Guilment au piano, nous pensons à l'été et à la Fête de la Musique.

C'est pour cela que nous préparons un Fes-ti'chorales qui investira la structure toute une journée, avec les chorales Arioso de St Jean de la Ruelle, Chantemauves de Meung sur Loire et peut être d'autres, pour travailler ensemble.

Nous vous invitons le dimanche 22 juin à 16h30, pour un concert gratuit sous la structure, qui clôturera cette journée dans la bonne humeur et la convivialité.

LES ANCIENS D'ARDON

Le 26 février l'Association des Anciens d'Ardon a tenu son Assemblée Générale. Tous les membres étaient présents ou représentés. Le nouveau bureau a été élu à l'unanimité : Présidente Régine Cailleaux, Secrétaire Marie-José Jeuniau, Trésorière Nicole Joubert.

Un album photos relatant ses dix années de présidence ainsi qu'un beau rosier ont été offerts à Marguerite Schoch, avec un grand merci de nous toutes et tous. Un goûter permet à chacun de prolonger les échanges.

Vous pouvez nous rejoindre chaque 4ème mercredi du mois à la halte-garderie à 14h30, ou contacter Régine Cailleaux au 02.38.45.85.99.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Dimanche 13 avril, l'association des parents d'élèves (APE) d'Ardon a organisé son carnaval de printemps : une chasse au trésor suivie d'un goûter et d'un défilé dans les rues d'Ardon. Plus de 50 enfants ont chassé les indices avant d'atteindre leur but : un trésor de friandises. Après le goûter, pleins de petites princesses, pirates, indiens et autres héros ont déambulé dans les rues d'Ardon, dans leurs beaux déguisements.

L'APE tient à remercier les parents de leur participation et de leur aide : sans leur présence active, aucune manifestation à destination de nos enfants ne pourrait être organisée.

Le vendredi 27 juin : à l'issue du spectacle de fin d'année de l'école, une « boum » aura lieu au gymnase !

Enfin, l'APE accueille avec intérêt toutes les remarques et suggestions des parents sur ces manifestations; elle souhaite que ces moments privilégiés soient l'occasion d'échanges pour participer, dans l'intérêt de nos enfants, à leur univers scolaire et péri-scolaire. A cet effet, tous les parents dont les enfants sont scolarisés à Ardon seront invités à l'assemblée générale de l'association courant septembre.

TENNIS, PING-PONG ET BADMINTON !

Ces trois assos ardonnaises sont très actives et ont la caractéristique de réunir des pratiquants de tous âges, même si la formation des jeunes est prioritaire. Une idée fait son chemin : organiser **le Tournoi des 3 raquettes le 21 juin prochain**, et pourquoi pas, se rapprocher de Syntonie qui fera sa Fête de la Musique le lendemain.

Saluons ce premier rapprochement inter-associatif, qui pourrait aller jusqu'à l'alliance fugitive entre sport et culture !

PÉTANQUE ARDON

Pour la saison 2014, nous avons pu renouveler nos tenues de compétition grâce au soutien de la commune et au sponsor privé «Laviverte». Ces équipements sont les bienvenus d'autant plus que le club a enregistré l'adhésion de nouveaux adhérents, et va disputer plus de rencontres et de tournois à l'extérieur : nous serons ainsi en conformité avec le règlement de notre Fédération.

D'autre part, nous organisons plusieurs concours ouverts à tous les habitants d'Ardon et à leurs amis licenciés ou non, les vendredis 27 juin et 11 juillet à 20h, et les samedis 13 septembre et 11 octobre à 14h30, derrière la mairie.

LE COMITÉ DES FÊTES

D'abord, une nouveauté : le Comité des Fêtes convie les ardonnais à une expédition au parc d'attractions **Nigloland le 15 juin prochain**. Si vous n'êtes pas inscrit, faites-le vite, il reste peut-être encore des places ! Puis comme les années précédentes, le comité animera le 14 juillet du matin au soir, juste avant le tir du feu d'artifice par la municipalité. Les festivités vous seront communiquées en temps utile.

Et déjà l'équipe travaille sur l'organisation de la fête de la Saint Denis le 5 octobre.

Ardon Randonnée annonce la 8^e Trans'Sologne



**Ardon (45)
1 juin 2014**

8^{ème} Trans'Sologne

- 63 km : Romorantin - Ardon
- 43 km : Neung sur Beuvron - Ardon
- 25 km : Yvoy le Marron - Ardon

Inscriptions et inscriptions avant le 21 mai 2014

Remerciements et inscriptions :
Ardon Randonnée
49 route d'Olives
45100 Ardon - 06 13 24 00 47
02 38 45 85 15
Christine.dupierre@neuf.fr
ardon.randonnee@free.fr
ardonrando.free.fr

- Devette à tous
- Libre libre
- En ligne
- 50% de chemin
- Pas de classement

Pour la 8^{ème} année, Ardon Randonnée organise le 1er juin sa rando-phare du printemps, la Trans'Sologne de Romorantin à Ardon (63 km), distance que l'on peut moduler en partant de Neung sur Beuvron (43 km) ou même d'Yvoy le Marron (25 km). Les départs se font en car depuis Ardon. Pour en savoir plus, clic <http://ardonrando.free.fr> ou tel. 06 18 24 00 47 ou ardon.randonnee@free.fr



14 Juillet 2014

**Rendez vous dès l'aube :
concours de pêche,
dépôt de gerbe
au monument aux morts,
apéritif convivial
à la structure
et feu d'artifice**

Organisée par Becarre Production, la 20^{ème} édition du Festival d'Ardon fait la part belle au théâtre, à la musique, et à la peinture.



LE FESTIVAL D'ARDON : UN RENDEZ-VOUS INCON

EXPOSITION « MUSICIENS »

Après le spectacle inédit du samedi 24 mai qui a mêlé trois expressions artistiques : le chant, la peinture et le piano, l'exposition «Musiciens » se tiendra du 30 mai au 8 juin dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie. Dessins et Peintures de Pia IMBAR et Philippe COULANGES

THEATRE

Du vendredi 6 au dimanche 8 juin, six spectacles se succéderont sous le chapiteau municipal.

HUIS CLOS

La pièce de Jean-Paul SARTRE sera jouée par les comédiens amateurs d'Ardon. (création 2014)

Trois personnages se retrouvent à leur mort dans une même pièce. Il s'agit de Garcin, journaliste, Inès, employée des Postes et Estelle, une riche mondaine. Ils ne se connaissent pas, viennent de milieux très différents, ne partagent ni les mêmes convictions ni les mêmes goûts. Dans cette pièce débute alors un procès à huis clos où chacun des trois personnages juge et est jugé sur les actes qui composent son existence. Jean-Paul Sartre nous décrit ici « son enfer » avec brio dans lequel il n'y a ni bourreau, ni instrument de torture physique.

KI-BONGO CRÉATION ÉPHÉMÈRE

Cette performance a pour but de vous transporter ailleurs, de découvrir d'autres sensations, une autre approche de l'autre, une autre culture. Christian Ki-Bongui a travaillé pendant 6 jours avec les 76 élèves de l'école primaire d'Ardon.

C'est un travail rigoureux qui s'est mis en place. L'écoute et le respect de ceux (et ce) qui nous entourent sont primordiaux. Peu importe le type de création, le travail, l'investissement personnel et le dépassement de soi sont la clé et le moteur à la réalisation d'une oeuvre, C. Ki-Bongui explique les instruments :



leurs matières, leurs sons, leurs formes, les gestes qui leur permettent de résonner mais aussi leurs noms, leurs origines et leurs histoires.

Le groupe se construit ensuite, chacun travaille avec l'instrument avec lequel il se sent le plus à l'aise, puis arrive le moment où tout le monde joue ensemble, l'alchimie fonctionne, les morceaux se créent. Le groupe construit un enchaînement musical qui lui est propre, une oeuvre collective unique naît.

THEATRE MUSICAL

LE CABINET DE CURIOSITÉS» de Louisa Mauer

On rencontre dans ce cabinet de curiosités une galerie de portraits féminins hauts en couleur : une Germaine Godefroy (dernière femme condamnée à mort en France) qui monte sans regret à l'échafaud... Une nymphomane en mal d'amour qui épuise ses amants au lit, ou encore cette ingénue qui rencontre un psychopathe amateur d'histoire de l'art... On découvre aussi quelques éléments insolites ; sirènes, collections extravagantes, numéros de cirque... Le tout interprété par des musiciens intrigants et poétiques.

CARMEN de Georges Bizet

Carmen est l'opéra français le plus connu au monde. L'histoire tragique de Carmen écrite par Mérimée a été mise en lumière par l'éclatante et fine musique de Bizet. Ce drame passionnel est adapté ici pour quintette de cuivres et quatre chanteurs dans une démarche contemporaine tant dans l'esthétique musicale que dans la mise en scène. Un décor simplifié, une mise

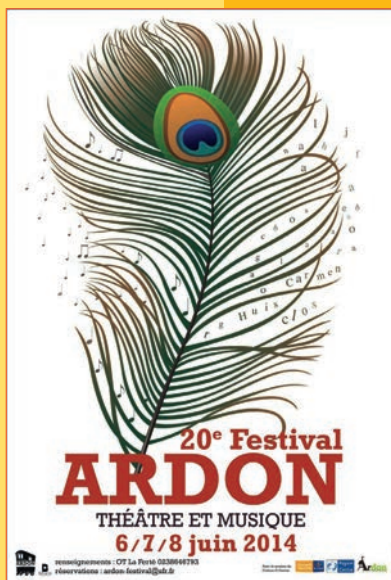


TOURNABLE



«Le cabinet de curiosités»
de Louisa Mauer

en scène épurée laisseront toute leur place au texte et à la musique, et notre imagination pourra ainsi nous transporter là où on le souhaite, bien loin des salles feutrées...»



PROGRAMME

Vendredi 6 juin - chapiteau

- 20h30 : **THÉÂTRE** – « Huis clos » de JP Sartre, mise en scène par Erika Bockem.

Samedi 7 juin

- 15h00 : **JEUNE PUBLIC** Ki-Bongo création éphémère (gratuit, salle de l'Ardoux)
- 17h30 : **THÉÂTRE** - « Huis clos » de JP Sartre sous le chapiteau
- 20h30 : **THÉÂTRE MUSICAL** - Louisa Mauer sous le chapiteau

Dimanche 8 juin - chapiteau

- 16h00 : **OPÉRA** - Carmen
- 20h00 : **THÉÂTRE** - « Huis clos » de JP Sartre

■ LES TARIFS

Plein tarif : 12 €

Tarif réduit : 10 € (à partir de 3 spectacle différents)

Tarif enfants -12 ans : 6 €

Tarif enfants - 6 ans : gratuit

■ BILLETTERIE

Réservations : **06 01 29 12 33**

Retrait des billets et vente sur place 1h avant chaque représentation

Renseignements : Office du Tourisme de la Ferté-St-Aubin, 02 38 64 67 93

■ CONTACTS

Saison culturelle portée par :

Association FESTIVAL ARDON

Maisons des associations, route de Marcilly 45160 ARDON

Président : Christian Despierres

Trésorière : Michèle Mitterrand (06 19 14 42 00)

Ardon, une histoire, un livre...



Entre Loire et Cher, la Sologne s'arrête là, à Ardon. Totalement solognote et pourtant si différente de ses voisines, son territoire est habité depuis la nuit des temps, en témoignent les tumuli qu'il vous faudra retrouver dans vos balades forestières : vous êtes déjà passé à côté, et vous ne les avez pas vus...

Et Jeanne la Pucelle, les a-t-elle vus ? Non, elle est passée bien trop vite, si toutefois Ardon fut sur son chemin. Et nous l'avons cherchée, comme nous avons cherché sa mère Isabelle, son frère Pierre et son neveu Jean. Nous les avons trouvés. Comme nous avons trouvé l'argent pour reconstruire l'église brûlée en 1569, puis vaincu le terrible marquis de Gasville pour l'agrandir au 19ème siècle : passionnante, l'histoire de l'église, de ses vitraux et de ses blasons !

Qui savait, avant que notre livre le révèle, qu'il y eut ici une Garde Nationale de 40 hommes armés, et qu'elle dura 40 ans ? Et l'école, depuis quand, avec qui ? Quoi, une école publique tenue par des religieuses ?

Grandeur et décadence, Ardon qui prospéra au 19ème siècle, puis qui déclina jusqu'à presque disparaître, deux guerres terribles, Ardon carrefour méconnu de la Résistance. Puis Ardon qui renaît, qui change de population pour être ce que VOUS en avez fait aujourd'hui !

« **D'hier à demain, Ardon** », en vente à la mairie et chez nos commerçants – 20 €.

AGENDA...

■ Dimanche 1er juin	Randonnée : 8 ^{ème} «Trans'Sologne»
■ Mercredi 4 juin	Réunion publique IKEA au Novotel à 18h00
■ 6 / 7 / 8 Juin	Spectacles du 20 ^e Festival
■ Samedi 7 juin	Spectacle des enfants de l'école 20 ^e Festival
■ Lundi 16 juin	Réunion du Conseil Municipal
■ Vendredi 20 juin	Initiation, découverte du karaté – Fête du Karaté
■ Samedi 21 juin	Tournoi des 3 Raquettes Fête de la musique
■ Dimanche 22 juin	Rencontre inter-chorales et concert
■ Vendredi 27 juin	Concours de pétanque Fête de l'École suivie d'une « boum »
■ Samedi 5 juillet	Vacances scolaires
■ Vendredi 11 juillet	Concours de pétanque
■ Lundi 14 juillet	Fête Nationale Concours de pêche Barbecue avec karaoké Défilé aux lampions Feu d'artifice
■ Lundi 25 août	Réunion du Conseil Municipal
■ Mardi 2 septembre	Rentrée des classes
■ Samedi 6 septembre	Forum des Associations
■ Samedi 13 septembre	Concours de pétanque
■ Samedi 13 / dimanche 14 septembre	Journée du Patrimoine visite historique de l'Eglise
■ Lundi 22 septembre	Conseil Municipal
■ Dimanche 5 octobre	Fête de la St Denis
■ Samedi 11 octobre	Concours de pétanque
■ Vendredi 17 octobre	Conférence d'André BRACK «Sommes- nous seuls dans l'univers » ?
■ Du 18 octobre au 3 novembre	Vacances scolaires de la Toussaint
■ Lundi 20 octobre	Réunion du Conseil Municipal
■ Mardi 11 novembre	Armistice 1918 - 11h Commémoration au monument aux morts
■ Dimanche 16 novembre	Randonnée d'automne
■ Lundi 17 novembre	Réunion du Conseil Municipal
■ Vendredi 28 et samedi 29 novembre	Banque Alimentaire (collecte)
■ Lundi 15 décembre	Réunion du Conseil Municipal
■ Du 20 décembre au 5 janvier 2015	Vacances scolaires de Noël



Si vous n'êtes pas encore abonné et que vous souhaitez recevoir les alertes mail de la mairie merci de nous envoyer votre adresse email à : accueil.ardon@orange.fr